

DOCUMENTATION DISTRIBUÉE SUR PLACE

**Assemblée des délégué-e-s
PS Suisse**

Samedi 29 mars 2014

Malleray/Bévilard



ORDRE DU JOUR DÉFINITIF DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUE-E-S DU SAMEDI 29 MARS 2014 A MALLERAY/BÉVILARD

Durée : 10h15 – 15h45

10h15 1. Ouverture

**Mots de bienvenue de Philippe Perrenoud, conseiller d'État bernois
et de Roberto Bernasconi, maire de Malleray**

10h30 2. Communications

10h35 3. Informations à propos de l'Université d'été

10h40 4. Discours de Christian Levrat, président du PS Suisse

11h00 5. Discours de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga

11h20 6. Point fort: Vivre et travailler en Suisse

- A. ➤ R-1 Résolution du Comité directeur:
Ensemble pour une Suisse sociale et ouverte dans une Europe sociale et prospère – c'est le moment ! (NOUVEAU)
- A-1 Proposition du PS GR et du PS SG
Stratégie sur la mise en œuvre d'une nouvelle politique européenne socialiste (NOUVEAU)

- B. ➤ Recommandation de vote pour l'initiative « Pour la protection de salaires équitables » (Initiative sur les salaires minimums).
- Présentation par Daniel Lampart, chef économiste à l'USS

13h00 7. Recommandations de vote en vue des votations fédérales du 18 mai 2014

- Arrêté fédéral concernant les soins médicaux de base (contre-projet direct à l'initiative populaire «Oui à la médecine de famille»)
- Initiative populaire « Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants »
- Acquisition de l'avion de combat Gripen (Programme d'armement 2012 et loi sur le fonds Gripen)

13h30 8. Projets d'initiatives du PS Suisse

- A-2: Soulager équitablement les familles – pour une répartition plus juste (Comité directeur du PS Suisse)
- A-3: Formuler une initiative fédérale visant à introduire une obligation générale de servir (PS Horgen)
- A-4: Stop aux malversations fiscales au détriment des honnêtes contribuables (PS du canton de Berne) (NOUVEAU)
- A-5: Renoncer au lancement d'un projet d'initiative (PS GR et PS SG) (NOUVEAU)

15h00 9. Budget 2014 et plan financier**15h10 10. Résolutions, propositions et élections**

- R-2: Pour une agriculture d'avenir qui préserve les ressources naturelles (Beat Jans, conseiller national - BS) (NOUVEAU)
- A-6: Soutien à une initiative visant à interdire les expérimentations animales (Renato Werndli, PS SG) (NOUVEAU)
- R-3: Contre la traite d'êtres humains comme l'interdiction de la prostitution - clarifier une fois pour toutes le statut des travailleurs et travailleuses du sex (JS Suisse) (NOUVEAU)

15h45 11. Divers et conclusion

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR: POINT FORT: VIVRE ET TRAVAILLER EN SUISSE

Proposition de Comité directeur du PS Suisse

R-1 : Ensemble pour une Suisse sociale et ouverte dans une Europe sociale et prospère – c'est le moment !

La Suisse n'est pas une île: notre succès et notre qualité de vie dépendent de nos échanges avec les états de l'UE ainsi que des nombreuses personnes issues de la migration qui vivent et travaillent dans notre pays. Nous sommes - qu'on le veuille ou non - des Européen-ne-s vivant en Suisse. Le nier remet en cause des principes moraux comme la prospérité de notre pays et revient à mener sa population en bateau. Pour le PS, l'avenir de la Suisse n'est pas concevable autrement que dans le cercle de ses voisins.

A. Pas de repli sur soi

1. Après le **9 février 2014**, le PS ne se résout pas à accepter une Suisse isolée et repliée sur elle-même. Il demeure convaincu que l'ouverture et la solidarité structurent notre société. Il n'en demeure pas moins que l'acceptation – certes de justesse - de l'initiative sur l'immigration de masse constitue un véritable tournant politique. Ses conséquences vont bien au-delà de la seule question de l'immigration et ne peuvent être ni enjolivées, ni encore mesurées dans toute leur ampleur.
2. La **liberté de voyager et le libre choix du lieu de travail**, que Schengen et la libre circulation garantissent sur le plan européen, constituent des droits importants auxquels aucune société ouverte et dynamique du 21^{ème} siècle ne peut renoncer, dans un monde globalisé tel que le nôtre. En ce sens, le PS retient les éléments fondamentaux inscrits dans son papier de position sur la migration, validé par le Congrès de Lugano en 2012 : ces droits à la liberté doivent être maintenus, accompagnés socialement et élargis progressivement au-delà de l'Europe. Car l'Europe, en qualité de continent de migration, a besoin urgemment de modèles légaux d'immigration.

B. Ensemble en Europe

1. L'histoire de l'**Union européenne** est celle des leçons tirées, par les peuples qui la composent, des deux guerres sanglantes qui les ont opposés au siècle dernier. Les nations coopèrent volontairement plus étroitement dans l'espoir de partager paix et prospérité. Par conséquent, ces pays ne se bornent pas seulement à organiser leur marché économique intérieur, mais forment ensemble l'avenir politique de leur continent. Ils ont choisi de dépasser leurs frontières nationales parce que - dans un monde toujours plus globalisé - ils jugent impératif de se fixer et de développer des règles et institutions afin de progresser ensemble. Parmi leurs objectifs : constituer un front commun à la mainmise planétaire des forces du marché.
2. Le PS Suisse se considère comme **partie intégrante de la social-démocratie européenne**. Pour cette dernière, il va de soi que la coopération européenne et internationale doivent non seulement se poursuivre mais s'intensifier et que les valeurs et les projets socialistes peuvent s'y épanouir. Pour le PS, l'intégration politique à l'Europe est une réponse proactive à l'accélération constante de la globalisation économique.

Seule l'ouverture permettra à la politique de reprendre la main ! C'est la condition d'un futur plus juste et plus social.

3. A l'instar de ses homologues européens et au vu de son échec retentissant, le PS appelle à l'**abandon de la doctrine néolibérale** qui s'est notamment imposée au sud de l'Europe sous la forme de programmes d'austérité particulièrement violents. Pour favoriser un tournant socialiste en Europe, le PS s'engage dans la campagne électorale en vue des élections au Parlement européen de mai 2014. C'est d'ailleurs la seule formation politique suisse à le faire. Avec nos partis frères, nous militons pour une Europe politique et sociale et non seulement économique.

C. Des réformes pour une Suisse plus sociale

4. En Suisse, le PS revendique - depuis des décennies - l'introduction de **réformes progressistes et écologiques** dans les domaines du logement, de la fiscalité, de la formation et du travail afin que les fruits de l'ouverture et de la croissance profitent à l'ensemble de la population. Négligées en raison de la doxa néolibérale et à cause d'une majorité de droite qui n'a de cesse d'imposer des programmes d'économies, ces réformes sont aujourd'hui impératives. Elles seules nous permettront de répondre aux craintes - tantôt diffuses, tantôt légitimes - de la population à l'égard de la globalisation.
5. En tant que **principale force de progrès** en Suisse, le PS considère qu'il est de sa responsabilité de faire en sorte qu'il ne soit pas possible - à l'avenir - de soudain justifier la discrimination de certains flux migratoires européens. Il juge totalement inacceptable d'envisager un traitement différencié selon le pays d'origine, l'âge, le sexe, la profession, le niveau de salaire, l'état civil, etc.
6. Le PS exige que **la jeunesse, la science et la recherche** ne fassent pas les frais du manque d'anticipation d'une majorité de circonstance. La Confédération et les cantons doivent mettre à disposition les moyens nécessaires pour que - sans interruption et sur une base de réciprocité - des échanges d'étudiant-e-s demeurent possible même sans participation suisse à Erasmus+.

D. Une voix au chapitre - en Europe aussi

7. Le PS veut croire que la Suisse du futur sera **un pays coresponsable et solidaire** en Europe. Il estime ainsi qu'une éventuelle votation sur la pérennisation des accords bilatéraux ne pourra qu'être couplée avec le développement en profondeur de nos relations avec l'Union européenne. A ce titre, il partage les doutes exprimés, avant le 9 février déjà, par le Conseil fédéral sur l'avenir des accords actuels si aucune réforme fondamentale n'est entreprise.

8. Une réponse aux questions institutionnelles est dès lors plus importante que jamais afin que la Suisse puisse à nouveau bénéficier de la sécurité juridique et d'une interprétation uniforme du droit en vigueur. Pour y parvenir, **toutes les options doivent être examinées**, y compris celle d'une adhésion qui assurerait incontestablement à notre pays une souveraineté et une participation aux décisions maximales dans l'évolution future de l'Union européenne. Il est temps qu'en Suisse aussi il soit à nouveau possible de réfléchir et de se prononcer sur l'idée européenne.

Proposition du comité directeur: accepter

Proposition du PS des Grisons et du canton de St-Gall

A-1 : Stratégie sur la mise en œuvre d'une nouvelle politique européenne socialiste

Le PS des Grisons, le PS du canton de St-Gall et divers signataires membres d'autres partis cantonaux font la proposition suivante à l'AD du PS Suisse du 29 mars 2014:

Proposition:

Le PS Suisse doit élaborer une stratégie pour redéfinir sa politique européenne. Le Comité directeur est invité à présenter une proposition à toutes les instances et membres du parti. Dans le cadre d'un processus participatif, ce dernier est consolidé avant d'être soumis à une Assemblée des délégué-e-s ou un Congrès. A moyen ou à long terme, cette proposition peut déboucher sur un projet d'initiative populaire.

Motifs :

Depuis le 9 Février 2014, la situation politique en Suisse a fondamentalement changé. Nous avons, pour ainsi dire, récolté les fruits de l'action menée par l'UDC, mais aussi ceux qui résultent de notre inaction. Il convient, dès lors, d'assumer le fait que notre politique européenne a échoué. Nous ne sommes pas parvenus à souligner les aspects positifs de la libre circulation des personnes comme de l'intégration de la Suisse à l'Union européenne. Sans même parler de notre cuisant échec à nous profiler fièrement dans ce dossier. Dans la mesure où notre pays se retrouve sur la voie de l'isolation, il faut absolument relancer la politique européenne du PS. Pour concrétiser ce nouveau départ, il faut le concevoir sous la forme d'un processus participatif qui intègre toutes les instances et membres du parti.

Partis cantonaux à l'origine de la proposition:

PS Grisons, PS St-Gall

Autres signataires:

Andrea Arezina (PS Baden), Linda Bär (PS Zurich 11), Lorenz Keller (PS Zurich), Marco Kistler (PS Glaris Nord), Severin Toberer (PS Baden)

Proposition du Comité directeur: accepter avec modifications

Motifs:

Ces dernières années, la base du parti a eu l'occasion - à plusieurs reprises - de se prononcer sur les positions socialistes en matière de politique européenne dans le cadre d'un processus participatif. C'est ainsi que le principe d'une adhésion à l'UE - pour autant qu'elle s'accompagne de considérables réformes intérieures - a été validé par une large majorité. Notamment lors de l'adoption, en 2010 à Lausanne, du nouveau programme du parti:

(Extrait du programme du parti approuvé en 2010 lors du Congrès de Lausanne, pages 40-41)

Les engagements du PS :

- 1. Le PS est pour le lancement rapide de négociations d'adhésion avec l'UE. La marge de manœuvre existant en matière d'aménagement social de l'adhésion doit être activement mise à profit.*
- 2. L'adhésion de la Suisse à l'UE doit être accompagnée de réformes internes, afin que les avantages sociaux et écologiques de l'adhésion soient concrétisés rapidement et de manière perceptible pour chacun-e sous forme d'une amélioration de la qualité de la vie, et afin d'empêcher les inconvénients potentiels de survenir, en les transformant en avantages par des mesures d'accompagnement efficaces.*
- 3. Le système politique suisse avec sa démocratie directe et son fédéralisme doit être maintenu dans sa substance et réformé de telle manière qu'il permette à la Suisse de codiriger l'UE.*
- 4. La Suisse doit s'engager pour que le processus d'intégration européenne continue de progresser et que l'UE évolue pour devenir une grande union sociale et économique, pour continuer à se démocratiser et pour maintenir et approfondir un service public répondant aux besoins des gens. Cela présuppose également l'adhésion à l'UE.*

Cette position a, de plus, été clairement confirmée deux ans plus tard:

(Extrait du papier de position Pour une politique migratoire globale et cohérente approuvé lors du Congrès de Lugano en 2012, page 20-21)

Les engagements du PS :

- 1. Le modèle de gestion de la migration « Libre circulation des personnes et mesures d'accompagnement + » intègre de façon idéale des valeurs socialistes essentielles, comme les libertés individuelles et collectives, la justice sociale et la solidarité. Le PS refuse donc toutes les autres alternatives, que ce soit la politique néolibérale du laisser-faire, qui accorde à chacun le droit de rester ou encore l'approche bureaucratique et répressive de la police des étrangers, reflet de l'ancienne politique des contingents.*
- 2. L'organisation et la gestion de la migration sur la base du modèle « Libre circulation des personnes et mesures d'accompagnement + » allie les avantages d'une politique très favorable à l'économie et le maintien des libertés individuelles, tout en satisfaisant aux exigences en matière de justice sociale et de limitation de la croissance. Cette option permet de préserver la liberté de choisir son lieu de travail. Avec ce modèle, seules les personnes qui peuvent justifier d'un emploi en Suisse peuvent obtenir un permis de séjour. Des mesures d'accompagnement globales, à la fois régionales et sectorielles, limitent les risques sur le marché du travail, du logement et dans la formation, tout en supprimant les incitations négatives, ce qui permet de prévenir une immigration exagérée.*
- 3. Dans cette optique, le PS fait en sorte de tirer parti au mieux des opportunités de la migration, ce qui n'est possible qu'en identifiant et en limitant efficacement ses risques.*

Comme toutes les politiques d'ouverture, la migration internationale est porteuse d'un fort potentiel, à la fois positif et négatif. À chaque étape vers davantage d'ouverture, ce potentiel ne peut être optimisé que si des réformes internes efficaces sont mises en place. Des conditions importantes doivent être remplies pour que la migration représente une valeur ajoutée et non une perte. Une politique migratoire active à tous les niveaux - international, régional et local - est donc indispensable.

Le Comité directeur considère que cette position est non seulement juste mais aussi légitime et ce d'autant plus à l'issue du scrutin du 9 février dernier. Il n'est ainsi pas envisageable que le PS change fondamentalement de cap en guise de seule réponse à la politique revancharde, isolationniste et ancestralement hostile à l'Europe de l'UDC. Au contraire, notre action ne doit pas se limiter aux institutions établies, mais également imprégner toutes les démarches menées avec les organisations qui partagent notre vision. C'est la raison pour laquelle le PS a répondu à l'appel de nos camarades européen-e-s et a décidé de s'engager à leur côté dans la perspective des prochaines élections européennes. C'est d'ailleurs la seule formation politique suisse à s'être engagée dans le cadre de ce scrutin qui se tiendra en mai prochain. Avec nos partis frères européens, nous nous engageons pour une Europe basée sur une union politique et sociale et non sur uniquement des critères économiques.

Comme le constatent les camarades à l'origine de cette proposition, on peut effectivement considérer le 9 février comme un tournant dans nos relations politiques et sociales avec l'Union européenne. Cela signifie aussi qu'il n'est plus possible de ne pas se demander comment sauver, voire développer notre partenariat avec l'UE. C'est pourquoi le PS a appelé le Conseil fédéral à examiner toutes les options potentielles - en particulier celle de l'adhésion - et d'en évaluer toutes les conséquences. En fonction de cette analyse de même que du contexte qui influencera la mise en œuvre du texte de l'UDC contre l'immigration, on ne saurait exclure - à moyen terme - la nécessité de lancer une initiative. Le Comité directeur est évidemment prêt - le moment venu - à consulter la base sur cette question et d'ouvrir le débat.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : PROJETS D'INITIATIVES DU PS SUISSE

Proposition du PS du canton de Berne

Stop aux malversations fiscales au détriment des honnêtes contribuables

Le PS du canton de Berne propose de compléter l'actuelle panoplie de projets d'initiatives populaires du PS Suisse avec un texte combattant l'évasion fiscale et les stratégies d'optimisation.

Les autorités fiscales helvétiques doivent pouvoir disposer d'instruments efficaces à l'image de ceux qui ont été concédés à leurs homologues étrangères comme, par exemple l'accord Fatca conclu avec les États-Unis. Le PS Suisse est ainsi invité à élaborer une initiative populaire en ce sens.

Le 26 février dernier, les délégué-e-s au Congrès du PS du canton de Berne ont approuvé une résolution qui invite le PS Suisse à plancher sur un projet d'initiative à même de lutter contre les fraudeurs du fisc et leurs méthodes pour échapper à l'impôt. Le PS bernois est convaincu du potentiel mobilisateur de cette thématique ainsi que des liens étroits qu'elle entretient avec nos exigences en matière de justice sociale. De récents sondages ont mis en évidence la baisse considérable du seuil de tolérance à l'égard des fraudeurs et de leur recours systématique à l'optimisation fiscale. Quand de plus en plus de grandes entreprises ou de super-riches ne paient pas correctement leurs impôts, les communes, les cantons et la Confédération perdent des milliards au détriment des contribuables honnêtes. Aujourd'hui en Suisse, la fiscalité ne répond plus aux principes de l'article 127 de la Constitution fédérale qui stipule une imposition en fonction de la capacité économique.

S'agissant du contenu de l'initiative, il convient notamment d'évaluer les points suivants en veillant à respecter le critère de l'unité de la matière:

- La Suisse se conforme aux standards internationaux en matière d'échange d'informations. Afin de garantir l'égalité devant la loi, ceux-ci doivent également s'appliquer entre les différentes autorités fiscales indigènes.
- La Suisse corrige les lacunes de sa législation fiscale et interdit le recours à des sociétés écran ou boîtes aux lettres, en Suisse comme à l'étranger.
- Le système de déductions fiscales doit être adapté de manière à ce que l'imposition soit à nouveau fonction de la capacité économique.
- L'imposition des entreprises ne doit pas s'apparenter à une loterie. Les allègements fiscaux doivent répondre à des critères en matière de transparence et d'uniformité sur le plan national.

Il va de soi que de nouveaux éléments pourront apparaître, voire certains disparaître lors de l'élaboration du texte définitive de l'initiative.

Proposition du Comité directeur: accepter avec modification

Motifs: le Comité directeur soutient totalement les objectifs du PS du canton de Berne. Reste à savoir si le lancement d'une initiative populaire constitue le meilleur moyen de concrétiser notre engagement pour plus de justice fiscale. D'un côté parce que plusieurs chantiers (échange automatique d'information, réforme III de l'imposition des entreprises, etc.) sont en cours et, de l'autre, parce que l'évolution internationale va presque exactement dans notre sens. Par ailleurs, le CD prévoit de consacrer un des points forts du Congrès du 28 juin à Winterthur à la politique fiscale. Il s'accompagnera d'un papier de position qui comprendra toutes nos principales revendications dans une forme actualisée. Le CD propose dès lors de reprendre sérieusement l'examen de ce projet dans le cadre du prochain Congrès.

Proposition du PS des Grisons et du canton de St-Gall

A-5 Renoncer au lancement d'un projet d'initiative

Le PS des Grisons, le PS du canton de St-Gall et divers signataires membres d'autres partis cantonaux font la proposition suivante à l'AD du PS Suisse du 29 mars 2014:

Proposition:

- a) Dans la perspective des élections fédérales, le PS Suisse renonce à lancer une initiative
- b) Les ressources ainsi épargnées sont investies dans l'élaboration d'une campagne moderne pour les élections fédérales de 2015.

Motifs :

Nous avons déjà eu l'occasion d'exprimer nos critiques à l'égard du processus de sélection des projets d'initiatives. Indépendamment de ces dernières, nous sommes parvenus à la conclusion que tous ces projets - y compris celui du CD sur le thème de la famille et de la redistribution des richesses - étaient certes justes sur le fond, mais ne convenaient pas pour une initiative.

Nous devons renoncer à utiliser le lancement d'initiatives comme seul et unique moyen d'imposer une thématique avant les élections. Il existe d'autres et meilleurs moyens de mener une campagne moderne.

Sur le plan stratégique, le projet du Comité directeur souffre ainsi de défauts de construction. Alors que les projets d'initiative devraient non seulement susciter l'enthousiasme de la base du parti, mais aussi clairement désigner un thème/problème et une proposition de solution, c'est ici loin d'être le cas. Très technique, il se caractérise par le mélange bancal de deux domaines d'action. Au risque de le rendre très difficile à expliquer aux potentiels signataires, sans compter sur le fait que la thématique n'est pas forcément d'une actualité brûlante.

Ce projet ne présente pas non plus une perspective particulièrement attractive sur le plan de la campagne. Si les débats doivent tourner autour des taux marginaux d'imposition et des hausses fiscales pour la classe moyenne, il nous paraît compliqué de susciter une adhésion immédiate à son égard.

Par ailleurs, en renonçant au lancement d'une initiative, nous dégagerons des ressources qui pourront être investies dans une campagne moderne pour les élections fédérales de 2015. Nous pensons, par exemple, à la mise sur pied d'une banque de données professionnelle, d'outils pour les visites à domicile et les actions par téléphone ou encore une campagne en ligne aussi efficace que pragmatique.

Partis cantonaux à l'origine de la proposition:

PS Grisons, PS St-Gall

Autres signataires:

Andrea Arezina (PS Baden), Linda Bär (PS Zurich 11), Lorenz Keller (PS Zurich), Marco Kistler (PS Glaris Nord), Severin Toberer (PS Baden)

Proposition du Comité directeur: rejeter

Motifs :

Le lancement d'une initiative populaire est un bon moyen de réinscrire à l'agenda politique des thèmes ou des réformes bloquées au Parlement et de susciter un vaste débat de société. Le Comité directeur considère qu'il est juste et important d'y avoir recours, également pour développer nos principales revendications durant la prochaine législature et déclencher les réformes nécessaires.

Une initiative nous offre en outre la possibilité de diffuser directement nos valeurs et nos propositions auprès de la population et d'être présents sur le terrain. Même si cet effet mobilisateur peut influencer sur la campagne électorale, ce n'est cependant pas la seule motivation qui préside au lancement d'une initiative. La planification des ressources pour les élections fédérales de 2015 et celle - indépendante - des moyens consacrés à un projet d'initiative ont été entreprises très tôt et avec le plus grand soin. Ces deux démarches n'entrent pas en concurrence et le lancement d'une initiative n'handicape en rien l'élaboration d'une campagne moderne. Evidemment, son timing est capital et le Comité directeur a délibérément choisi de laisser toutes les options ouvertes dans la mesure où - dans la perspective des élections fédérales, justement - il convient de prendre différents aspects en considération.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : RESOLUTIONS, PROPOSITIONS ET ELECTIONS

Résolution du Beat Jans, conseiller national (BS), déposée au nom de la Commission spécialisée « Politique agricole »

Pour une agriculture d'avenir qui préserve les ressources naturelles

Le PS s'engage pour une agriculture durable qui tienne compte aussi bien de l'environnement et du bien-être des animaux que des intérêts des consommateurs et des producteurs (y compris leurs employé-e-s) tout en menant une stratégie axée sur la qualité.

Le PS s'engage en faveur d'un approvisionnement de l'ensemble de la population par des denrées de qualité supérieure produites, dans la mesure du possible et pour autant que cela fasse sens, à proximité voire dans une autre région de Suisse. Dans le cas contraire, il milite pour des importations respectant des conditions équitables.

Le PS soutient l'Article constitutionnel sur l'agriculture ancré dans la Constitution voici bientôt 20 ans à une très large majorité. Comme les objectifs qu'il formule n'ont en rien perdu de leur actualité, il convient de l'appliquer à la lettre plutôt que d'envisager de le modifier.

C'est d'ailleurs le but poursuivi par la politique agricole 2014/17 à laquelle le PS a donné son aval et qui doit désormais être mise en œuvre. Même si - sur certains points - le PS aurait souhaité aller plus loin, il s'oppose avec détermination à un retrait de cette réforme. On ne peut pas admettre un retour en arrière sur la taille des troupeaux, le volume des importations de fourrage ou l'ampleur de l'impact de l'agriculture sur l'environnement ! La réglementation sur les prix ou la quantité que certains cercles agricoles influents appellent aujourd'hui de leurs vœux conduiront inévitablement à de nouvelles surproductions.

La mise en œuvre de la politique agricole 2014/17 prendra du temps. C'est pourquoi, du point de vue du PS, il n'existe actuellement pas d'urgence exigeant une nouvelle politique agricole. Les initiatives populaires traitant de sécurité alimentaire ou de souveraineté alimentaire suscitent de faux espoirs. L'écologisation de l'agriculture ne doit pas être en recul, comme le souhaiterait pourtant l'Union suisse des paysans. Les propriétaires d'exploitations agricoles et leur employé-e-s ont droit à la sécurité, que ce soit en matière de planification ou de fiabilité.

S'agissant de la politique agricole, la position du PS se base sur les principes suivants:

- Par le biais des paiements directs, le PS soutient l'indemnisation équitable de denrées produites de manière durable en fonction de leur prix, mais aussi d'une rémunération

pour les prestations fournies au bénéfice de l'ensemble de la société. En priorité pour les exploitations de taille modeste, l'agriculture biologique et de montagne.

- La perte de biodiversité, les émissions massives d'ammoniaque dans l'air ambiant, les dépassements réguliers des seuils de tolérance des résidus dans les eaux souterraines comme de ceux des taux de pesticides dans les cours d'eau sont malheureusement toujours d'actualité. L'agriculture doit donc impérativement être soumise à de nouvelles incitations et prescriptions plus strictes afin de préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le paysage.
- Le PS est fermement attaché à la préservation des terres agricoles. C'est pour cette raison qu'il s'est engagé en faveur de la réforme de la loi sur l'aménagement du territoire et de l'initiative sur les résidences secondaires. Il exige donc une application sans concession des décisions populaires.
- Le PS rejette toutes les formes d'élevage en batterie et s'engage en faveur d'exploitations respectant les besoins des animaux, en particulier s'agissant du fourrage.
- Le PS exige la transparence du marché et soutient les démarches visant à promouvoir les produits locaux et régionaux, Les contacts entre agriculteurs et consommateurs doivent être renforcés. Que ce soit par le biais de coopératives de vente ou d'achat, de services agricoles et - là où c'est possible - de ventes directes à la ferme.
- Il faut améliorer l'information aux consommateurs en introduisant une garantie - sans ambiguïté - de l'origine comme de la traçabilité des produits.
- Pour l'industrie alimentaire suisse, le système de paiements directs doit, en fonction de la valeur ajoutée et de la compétitivité, aboutir à une stratégie qui mise avant tout sur la qualité. Cela comprend notamment la promotion de la production animale basée sur les herbages ainsi que le maintien du moratoire sur la commercialisation d'organismes génétiquement modifiés (OGM).
- Le PS exige l'introduction d'une convention collective de travail pour les employé-e-s agricoles qui garantisse un salaire minimum de même que le principe « à travail égal, salaire égal ».
- Pour les familles paysannes, les mutations structurelles doivent être socialement supportables.
- Sur le plan international, le PS Suisse s'engage en faveur de l'introduction de standards de production écologiques et sociaux, pour le commerce équitable ainsi que pour le droit à l'autodétermination des exploitations agricoles familiales.

Proposition du Comité directeur: accepter

Proposition de Renato Werndli, PS St.Gall

Soutien à une initiative visant à interdire les expérimentations animales

Le PS soutient l'initiative populaire fédérale contre les expérimentations animales que planifie « IG Tierversuchsverbot », un groupe basé à St-Gall. Le texte en est encore au stade de la formulation et le réseau de récolte de signatures en construction. Dans un premier temps, le Groupe souhaite pouvoir disposer de l'infrastructure et du savoir-faire du PS Suisse. Il lui demandera éventuellement plus tard s'il est prêt à participer à la récolte de signatures, mais cette demande ne figure pas expressément dans la présente proposition.

Projet de texte de l'initiative:

Constitution actuelle

Art. 80 Protection des animaux

¹ La Confédération légifère sur la protection des animaux.

² Elle règle en particulier:

- a. la garde des animaux et la manière de les traiter;
- b. l'expérimentation animale et les atteintes à l'intégrité d'animaux vivants;
- c. l'utilisation d'animaux;
- d. l'importation d'animaux et de produits d'origine animale;
- e. le commerce et le transport d'animaux;
- f. l'abattage des animaux.

³ L'exécution des dispositions fédérales incombe aux cantons dans la mesure où elle n'est pas réservée à la Confédération par la loi.

Projet d'initiative – Février 2014:

Art. 80 Protection des animaux

2b biffer

3 (NOUVEAU) Les expérimentations animales sont interdites.

4. (NOUVEAU) Le commerce, l'importation et l'exportation de tous types de produits qui – directement ou indirectement – ont nécessité des expérimentations animales ou induit le mauvais traitement d'animaux sont interdits.

5 L'exécution des dispositions fédérales incombe aux cantons dans la mesure où elle n'est pas réservée à la Confédération par la loi.

DISPOSITIONS TRANSITOIRES à l'art. 80 al 2b, al. 3 et al. 4

Jusqu'à l'entrée en vigueur des dispositions légales, le Conseil fédéral arrête les mesures d'application nécessaires à compter du début de la deuxième année civile qui suit l'acceptation de l'art. 80 al 2b, al. 3 et al. 4 par le peuple et les cantons.

Proposition du Comité directeur: accepter avec modifications

Motifs : les animaux sont des êtres sensibles capables de ressentir la souffrance. Leur dignité et leur bien-être doivent être respectés et protégés. Le PS Suisse considère également qu'à cet égard, des efforts supplémentaires seront nécessaires. Si la Constitution fédérale leur accorde la dignité de la créature, cela ne leur garantit pas encore un traitement sans tourment. Les élevages en batterie sont ainsi toujours autorisés. Du point de vue de la protection des animaux, il reste également des points noirs dans les fermes et les laboratoires. L'ordonnance sur la protection des animaux ne définit que des exigences minimales soit les limites à ne pas franchir sous peine d'être poursuivi et condamné pour cruauté envers un animal. Elle ne fixe pas les critères d'un traitement convenable. En laboratoire, les conditions de vie sont particulièrement mauvaises par rapport à celles des animaux domestiques. Les animaux vivent souvent dans un espace très restreint, sans lumière du jour et socialement isolés.

Pour toutes ces raisons, le PS Suisse peut envisager de soutenir le Groupe «IG Tierversuchsverbot» dans sa discussion sur le thème de la protection des animaux et l'interdiction des expérimentations animales sur le plan technique et organisationnel. La nature de ce soutien devra encore être discutée du côté du PS Suisse, en fonction notamment des ressources du parti. Si ces futurs entretiens devaient conclure qu'une initiative constitue le meilleur instrument pour atteindre nos objectifs communs, il faudra reprendre le débat sur l'étendue de l'engagement du PS Suisse dans la perspective de son lancement et de la campagne qui suivra. Pour ce qui est - in fine - du soutien au lancement d'une initiative, il s'agit, selon les statuts du PS, d'une compétence dévolue à l'Assemblée des délégué-e-s (Article 15, al.4, lettre c).

Résolution du Comité de la JS Suisse

Contre la traite d'êtres humains comme l'interdiction de la prostitution - clarifier une fois pour toutes le statut des travailleurs et travailleuses du sexe !

Se basant sur des chiffres alarmants relatifs à la traite d'êtres humains en provenance d'Europe de l'Est, de nombreuses voix s'élèvent, en Suisse comme à l'étranger, pour exiger l'interdiction de la prostitution. Au Conseil national, la députée Marianne Streiff-Feller (PEV) a ainsi déposé un postulat qui demande au Conseil fédéral d'en évaluer l'impact. A notre grand étonnement, cette intervention a obtenu le soutien de député-e-s de gauche.

Contrairement à ce que prétendent toutes celles et ceux qui militent en faveur de l'interdiction de la prostitution, celle-ci risque de précipiter les personnes concernées dans la précarité ainsi que ces dernières l'ont récemment souligné quasiment à l'unanimité. En conséquence, nous appelons le PS Suisse à protéger la prostitution légale et à concentrer ses efforts dans la lutte contre la traite d'êtres humains et la prostitution forcée.

Pas de loi moralisatrice contre le statut professionnel des travailleur-euse-s du sexe

Les scientifiques, criminalistes et personnes concernées font clairement la distinction entre les prestations dites commerciales (Escort-services, Call-Boy/Girl, maison closes) et la prostitution forcée par des proxénètes ou des trafiquant-e-s d'êtres humains. Si les premières devaient être interdites - pour protéger leurs prétendues victimes, mais surtout imposer une morale spécifique - cela impliquerait de revenir sur tous les efforts précédents visant à instaurer un statut professionnel des travailleur-euse-s du sexe, de réduire à néant leur lutte pour des conditions de travail acceptables tout comme à piétiner l'engagement socialiste pour la justice sociale.

S'orienter vers le modèle autrichien plutôt que suédois

Les partisans d'une interdiction de la prostitution dans toute l'Europe se réfèrent toujours à l'exemple de la Suède qui - en 1999 - a interdit l'achat de prestations sexuelles et décidé de frapper les clients d'amendes. La plupart des études empiriques indiquent cependant que loin d'avoir amélioré la condition des prostitué-e-s, l'interdiction a - au contraire - généré de nouveaux dangers. Il est en outre manifeste que, dans les pays occidentaux, les femmes victimes de la traite rejoignent rarement les circuits légaux de la prostitution. Pour les proxénètes et leurs laquais, le trafic d'êtres humains n'est rentable que lorsqu'il demeure un espace illégal où l'exploitation des femmes et des hommes peut se développer à pleine mesure. Pour lutter contre cette évolution et favoriser la transition vers la prostitution légale, le « modèle autrichien » semble fournir un bon exemple. La loi y autorise l'industrie du sexe pour autant qu'elle se conforme à de strictes prescriptions (des critères élevés en matière d'hygiène, des contrôles réguliers, un suivi médical et une obligation de registration pour les employeurs comme pour les travailleur-euse-s du sexe). Cela garantit notamment que l'espace à disposition de la prostitution forcée soit extrêmement réduit. Le PS Suisse pourrait certainement faire valoir cet exemple dans le cadre de la lutte pour imposer le respect des droits des travailleur-euse-s du sexe dans le processus législatif en cours.

Pas d'entraves légales pour les femmes déportées

Les violations des droits humains dans le domaine de la prostitution forcée doivent être activement poursuivies et sévèrement punies. Il convient notamment de mettre sur pied un programme de

protection et d'introduire un droit de séjour inconditionnel qui ne soit pas, en particulier, soumis à la volonté de témoigner.

Les procédures à l'encontre des trafiquants d'êtres humains et des proxénètes s'en verraient considérablement facilitées. Il convient également de garantir légalement l'indemnisation des victimes par leurs bourreaux. En étroite collaboration avec les travailleurs sociaux et les travailleurs de rue, un tel programme de protection permettrait de recueillir des informations essentielles pour nourrir la lutte contre ce type de délits.

Revendications:

Le PS Suisse soutient tous les efforts visant à protéger et à développer les droits des travailleuse-s du sexe dans toute la Suisse. Il s'engage également à adapter les dispositions légales de manière à ce que les victimes de la traite d'êtres humains bénéficient d'une protection en tant que témoins qui puisse faciliter leur extraction de la prostitution forcée.

Le PS Suisse prend résolument position contre toute velléité d'interdiction globale.

Proposition du Comité directeur: accepter

Motif : Le Comité directeur est aussi d'avis que le principe d'une interdiction de la prostitution est non seulement mal ciblé, mais surtout contre-productif. En même temps, le simple rejet d'une telle interdiction ne résout aucun problème. Par ailleurs, le CD doute que la frontière entre la prostitution de libre-arbitre au sein de l'industrie du sexe et la prostitution forcée liée à la traite d'êtres humains soit aussi facile à déterminer que la résolution le laisse entendre. Il convient, dès lors, d'examiner attentivement si le modèle autrichien constitue effectivement un progrès par rapport au statu quo et ne laisse véritablement aucun espace résiduel à la prostitution forcée. Il juge également indispensable de passer en revue tous les efforts potentiels pour améliorer les conditions de vie des personnes victimes de la traite d'êtres humains ou de la prostitution forcée.